

Évaluation de l'état du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, dix ans après sa création

Nadia Ménard, Marc Pagé, Valérie Busque, Isabelle Croteau, Rachel Picard et Dominique Gobeil

Parcs Canada, parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, 182, rue de l'Église, C.P. 220, Tadoussac, Québec G0T 2A0



Photos : Parcs Canada / D. Rosset / J.-F. Saint-Pierre / J.-F. Bergeron

RÉSUMÉ

Résultant d'une vingtaine d'années d'études, de pressions venant du milieu régional et de négociations, la création du parc marin en 1998 est un événement important dans le domaine de la conservation du milieu marin au Québec, comme au Canada.

Située à la confluence de l'estuaire du Saint-Laurent et du Saguenay, la région couverte par le parc marin est reconnue comme étant un lieu particulier à plusieurs égards. Les écosystèmes qu'on y retrouve sont d'une grande richesse, mais subissent également des pressions provenant de plusieurs sources.

ABSTRACT

The establishment of the Saguenay-St. Lawrence Marine Park in 1998 is the result of twenty years of studies, public pressure and negotiations. It's establishment is a significant event in the field of marine conservation in Quebec and in Canada.

Located at the confluence of the St. Lawrence Estuary and the Saguenay Fjord, the area covered by the Marine Park is recognized for many reasons. The ecosystems found here are very rich from a biological point but are also under many forms of pressure.

INTRODUCTION

Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent confère un statut d'aire protégée à une portion d'écosystèmes exceptionnels et représentatifs de l'estuaire du Saint-Laurent et du fjord du Saguenay (Figure 1).

La protection du béluga et de son habitat ont motivé la réduction de l'émission de pollution dans le Saint-Laurent et de ses affluents grâce au Plan Saint-Laurent. La sensibilisation du public à la situation du béluga est à l'origine de la mobilisation populaire qui a mené à la création du parc marin (Prescott et Gauquelin, 1990).

Après une décennie d'existence, il était nécessaire d'évaluer l'état du parc marin afin de mieux orienter les actions futures pour atteindre les objectifs visés lors de sa création. Cette analyse de l'état du parc marin fut guidée par l'énoncé de l'objectif du parc marin, qui est :

[...] de rehausser, au profit des générations actuelles et futures, le niveau de protection des écosystèmes d'une partie représentative du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent aux fins de conservation, tout en favorisant son utilisation à des fins éducatives, récréatives et scientifiques (Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent).

MÉTHODOLOGIE

L'analyse porte sur le territoire du parc marin et le milieu côtier des sept municipalités régionales de comté (MRC) qui le ceinturent (aire de coordination). Elle couvre la période allant de 1995 à 2007. Une approche multidisciplinaire et intégrée s'est imposée pour dresser un portrait de l'état du parc marin et des progrès réalisés en utilisant les connaissances scientifiques disponibles (Ménard *et al.*, 2007).

RÉSULTATS (Tableau 1)

Interprétation des cotes de l'état des mesures et des indicateurs	Tendance des mesures et des indicateurs
■ En santé	↑ Amélioration
■ Pauvre ou altéré	↓ Détérioration
■ Indéterminé	↔ Stabilisation
■ Préoccupant	? Indéterminée

Tableau 1 : Résultats sommaires de l'évaluation de l'état du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

ÉTAT ET TENDANCE	JUSTIFICATION
↔	Indicateur de la gouvernance <ul style="list-style-type: none"> La gouvernance est d'une importance capitale puisque le succès des aires marines protégées nécessite l'appui des communautés locales, des usagers et des gouvernements. Depuis 1995, les fondements de la gestion participative ont été progressivement implantés, en collaboration avec les intervenants concernés.
?	Indicateur socio-économique <ul style="list-style-type: none"> La région du parc marin est très dynamique en matière de développement touristique, ce qui génère des retombées économiques évaluées à 204 millions de dollars. Les retombées des activités avec prélèvement commercial et récréatif, soit la pêche et la chasse, doivent être évaluées.
?	Indicateur de l'état de l'écosystème de l'estuaire moyen (Figure 1) <ul style="list-style-type: none"> Cette portion du parc marin est peu connue, d'où la difficulté d'en évaluer l'état. Elle comporte des habitats sensibles, comme des frayères et des aires d'élevage, qui sont vitaux pour le renouvellement des populations comme celle des bélugas.
↔	Indicateur de l'état de l'écosystème de l'estuaire maritime (Figure 1) <p>L'estuaire maritime est dans un état jugé préoccupant et stable pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> La sédimentation de contaminants persistants qui proviennent du bassin versant des Grands Lacs et du Saint-Laurent. L'appauvrissement en oxygène de la couche d'eau profonde à l'extrémité est du parc marin peut représenter une barrière à la circulation ou au maintien d'espèces vivant au fond. Les variations de l'abondance du zooplancton et des autres proies pourraient influencer le nombre de mammifères marins migrant dans le secteur pour s'alimenter.
↓	Indicateur de l'état de l'écosystème du fjord du Saguenay (Figure 1) <ul style="list-style-type: none"> L'état du fjord est jugé préoccupant et en dégradation en raison de la précarité des populations de poissons de fond. Certains polluants jadis problématiques dans les sédiments de surface sont aujourd'hui recouverts par de nouveaux sédiments. Toutefois, de nouveaux contaminants ont aussi fait leur apparition.
↓	Indicateur de l'état de la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> L'état des populations des espèces en péril et l'accroissement des menaces à leur rétablissement sont préoccupants. Le parc marin comprend des habitats importants pour une douzaine d'espèces en péril, dont des habitats particulièrement vitaux pour les populations de bélugas et de garrots d'Islande. La population de bélugas est stable et ne montre pas de signe de rétablissement, et ce, malgré les nombreux efforts de réduction de la pollution du Saint-Laurent et l'existence du plan de rétablissement depuis 1995.
↓	Indicateur de l'état du milieu côtier et des bassins versants <ul style="list-style-type: none"> L'état du milieu côtier et des bassins versants est préoccupant en raison de l'érosion des berges, des travaux d'enrochement et du développement côtier.
↔	Indicateur de l'état de la gestion des activités sans prélèvement <ul style="list-style-type: none"> L'état de la gestion des activités sans prélèvement est jugé préoccupant en raison de l'augmentation du trafic maritime qui peut affecter l'état du parc marin de plusieurs façons. Le trafic maritime motorisé est évalué à 91 000 passages par année, dont la moitié est attribuable aux traversiers, en plus d'environ 60 000 jours-visites en kayak. Bien qu'on constate des améliorations, les résultats anticipés à la suite de l'encadrement des activités en mer n'ont pas été atteints.
↔	Indicateur de l'état de la gestion des activités avec prélèvement <ul style="list-style-type: none"> La gestion des activités avec prélèvement est jugée pauvre, car elle ne tient pas compte des principes d'utilisation écologiquement durable qui doivent être appliqués dans une aire marine protégée. Un déclin important des populations de poissons de fond est observé depuis 1999 dans le fjord du Saguenay. De plus, les activités avec prélèvement commercial développées depuis quelques années se font sans connaître leur impact sur les écosystèmes ni l'état des populations.
↑	Indicateur de l'état des paysages et du patrimoine culturel <ul style="list-style-type: none"> Plusieurs aires protégées situées en périphérie du parc marin, dont le parc national du Saguenay, contribuent à préserver les paysages et les écosystèmes marins. L'état de cet indicateur est jugé préoccupant, car plusieurs composantes-clés des écosystèmes et du paysage culturel ne sont pas protégées dans les territoires entourant le parc marin.
↔	Indicateur de l'état des expériences offertes aux visiteurs <ul style="list-style-type: none"> La région du parc marin offre aux visiteurs et aux membres des communautés côtières la possibilité de vivre une multitude d'expériences de récréation et de découverte, favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance et une culture de conservation. Le nombre de visites dans l'aire de coordination a été estimé à plus d'un million en 2005. Globalement, l'état de l'expérience des visiteurs est jugé en santé car l'offre de service et d'activités du parc marin s'intègre à une industrie touristique régionale bien établie.
↑	Indicateur de l'état de l'éducation et de la sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> L'état de cet indicateur est préoccupant mais en amélioration. Aucune information ne permet d'évaluer si les actions d'éducation et de communication favorisent une plus grande adhésion des visiteurs et des communautés côtières au parc marin.

CONCLUSION

L'analyse de l'état du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent a permis de rassembler les connaissances, de mettre en lumière les réalisations, d'identifier les enjeux prioritaires et les lacunes pour permettre un meilleur suivi de l'état du parc marin.

- On constate que les progrès ont été plus significatifs durant la phase d'établissement du parc marin dans certains domaines, en particulier en ce qui concerne la gouvernance, l'expérience des visiteurs et l'acquisition de connaissances dans divers champs d'étude.
- Le parc marin n'a pas encore eu d'effet mesurable sur les écosystèmes qui ont subi les effets cumulatifs des activités du passé et d'aujourd'hui. Les contaminants toujours présents et l'accroissement des activités humaines dans le parc marin, telles que le trafic maritime et les activités avec prélèvement des ressources biologiques, exercent des pressions sur les écosystèmes.

Les écosystèmes du parc marin offrent un milieu de vie essentiel à plusieurs espèces marines, sont un moteur de l'économie régionale et sont une source d'émerveillement pour les visiteurs. L'avenir du parc marin dépend de la continuité de l'engagement des centaines d'intervenants concernés, des communautés côtières ainsi que des milliers de visiteurs qui y viennent chaque année.

RÉFÉRENCES

- Ménard, N., M. Pagé, V. Busque, I. Croteau, R. Picard et D. Gobeil. 2007. Rapport sur l'état du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. 58 p. + annexes.
- Prescott, J. et M. Gauquelin, 1990. Pour l'avenir du béluga : compte rendu du Forum international pour l'avenir du béluga. Presses de l'Université du Québec, Sillery, Québec, 345 p.



Photo : Jean-Louis Provencher

Figure 1 : Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et ses trois principaux écosystèmes

